



# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

Monsieur Hervé LONGUET  
Président national

à

Toutes les présidentes départementales  
Tous les présidents départementaux

Paris, le 30 mars 2020

Chères présidentes, chères amies,  
Chers présidents, chers amis,

Notre pays vit une crise d'une ampleur et d'une forme inédites dont nul ne peut prévoir l'issue, notamment la fin du confinement. Cette crise sanitaire n'est pas sans conséquence sur la vie de l'UNC. Dès à présent, j'ai connaissance de départements qui comptent parmi leurs adhérents des victimes du Covid-19 et j'espère que le nombre restera limité même si, malheureusement, nous représentons une population à risque.

La solidarité et l'entraide constituent depuis un siècle le principal ADN de notre association et je sais compter sur vous tous pour entourer les malades ou les familles éprouvées en les aidant dans leurs démarches administratives et en leur prêtant une oreille attentive. Il s'agit de ne laisser personne « sur le bord de la route » et de conserver un lien adapté selon les circonstances. Notre service juridique et social reste joignable par téléphone ou par e-mail, n'hésitez pas à le contacter si nécessaire. Faites-nous remonter vos attentes et les dispositions que vous avez prises.

Ayons également une pensée toute particulière pour tous les personnels soignants et notamment le service de santé des armées très sollicité ces derniers jours, de même que toutes les unités militaires concernées par l'opération *Résilience*. Je n'oublie pas nos jeunes frères d'armes engagés en opérations et qui continuent à servir sur le territoire national (OPINT) et au-delà de nos frontières (OPEX).

Pour ceux d'entre vous qui sont disponibles et qui souhaitent se rendre utiles, le gouvernement a lancé l'opération **jeveuxaider.gouv.fr** pour venir en aide aux plus démunis et aux plus vulnérables, en participant à la distribution de produits de première nécessité (alimentaires, hygiène...), en gardant exceptionnellement des enfants de soignants, en maintenant le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes fragiles isolées (personnes âgées, malades ou en situation de handicap) en faisant des courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés). Quand cela est possible, je ne peux qu'encourager les associations UNC à s'y impliquer.

En tout état de cause, faites-nous connaître les actions de solidarité entreprises localement.

Prenez-soin de vous et respectez, dans une démarche citoyenne, les prescriptions gouvernementales.

Les instances nationales sont à vos côtés. Restons unis !

Amitiés à tous.